

La République du Centre, 13 février 2018

LA SOURCE ■ Questions/réponses avec les habitants du quartier

Quel avenir pour la passerelle ?

Déserts médicaux, transports, pistes cyclables, passerelle au-dessus de l'avenue La Bolière, commerces... à l'assemblée générale de l'Association des habitants de La Source.

Les responsables de l'association avaient listé des questions concernant la vie du quartier, qui avaient été envoyées aux élus en amont. Aussi, vendredi, lors de l'assemblée générale, Nathalie Kerrien, conseillère départementale et adjointe à la culture, Jean-Pierre Sueur, sénateur et Christian Braux, conseiller départemental et maire de Saint-Cyr en Val, y ont apporté des réponses.

Les commerces de La Bolière en cours d'acquisition

Au sujet du manque de médecins à La Source, Nathalie Kerrien a précisé qu'une réunion est prévue début mars avec les associations. Jean-Pierre Sueur,



INFORMATIONS. Les élus ont apporté des réponses aux différents sujets abordés.

lui, a été plus pragmatique : « Pourquoi ne pas imposer aux jeunes médecins, dans le cadre du conventionnement avec la sécurité sociale, de s'installer dans les endroits où il existe de réels besoins ».

Côté transports, la ligne de bus 28 est pérennisée pour les deux prochaines années. Quant à la passerelle au-dessus de l'avenue de La Bolière, une réunion publique est prévue le 26 mars, en présence du maire. Mais Jean-Pierre Sueur s'est

prononcé contre sa démolition : « Nous l'avons maintenue au moment de la construction de Banière 89 (Ndlr : mission interministérielle lancée en 1983 dans le but d'ancrer l'urbanisme de la banlieue) et, comme les venelles, je souhaite qu'elle reste ouverte ».

Par ailleurs, les commerces à Bolière 3 sont en cours d'achat par la Sando (Société d'économie mixte pour le développement orléanais). Et Christian Braux de préciser : « La ville doit acheter

tous les commerces pour commencer des travaux dans le courant du premier semestre 2018 ». Au sujet du Carrefour contact, la fermeture éventuelle de ce magasin a été unanimement refusée et les responsables de l'association ont appelé à la mairie pour chercher un futur repreneur.

Enfin, pour la crèche La Voisier, un projet est en cours de réflexion. Quant à Pôle Emploi, il refuse de revenir dans le bâtiment neuf de l'avenue La Bolière. ■